

Le Bilan de compétences **EXPLORATION** - 24 heures



Public : Tout public



Prérequis : aucun



Durée totale : 24 heures

18h00 d'entretiens en face à face
06h00 de travail personnel guidé



6 séances

1 bilan dure en moyenne entre 1,5 et 2 mois selon l'agenda fixé avec votre consultante

Délai avant le début de l'accompagnement :

au plus tôt 11 jours ouvrés à compter de la contractualisation (dans le cas d'un financement CPF)



Modalités : séances en présentiel ou en distanciel ou mixte



Tarif : 1 700 € (financement à déterminer en fonction de votre situation)



Accessibilité handicap : Consultez ou demandez notre document dédié aux situations de handicap [Personnes en situation de handicap \(dwdconseil.fr\)](http://dwdconseil.fr)

Consultante et lieu : Delphine Delannoy-Wattel – Airon-Saint-Vaast (62180)

Objectifs

Vous vous posez des questions concernant une reconversion éventuelle, un projet d'évolution professionnelle, d'acquisition de compétences, de prise de recul face à votre parcours, ou vous avez envie de créer ou reprendre une entreprise.

Le parcours **EXPLORATION** permet un accompagnement **complet et approfondi** en mobilisant tous les outils nécessaires à la construction de votre projet.

- Le bilan de compétences permet d'identifier vos potentiels, de définir ou préciser un projet professionnel et de repérer vos compétences transférables.
- Il clarifie vos motivations, valeurs et intérêts professionnels.
- Il apporte un cadre et une méthode de travail pour construire votre plan d'action. Ce plan d'action est conçu de façon réaliste et pragmatique en phase avec vos besoins et le contexte économique.

Programme

1. Phase préliminaire :

Recueillir vos attentes, fixer les objectifs du bilan et confirmer un engagement réciproque.

2. Phase d'investigation :

Elle va nous permettre d'explorer **la dimension rétrospective** (qui concerne le passé) avec :

- l'analyse de votre parcours personnel et professionnel,
- l'identification de vos compétences développées au travers de vos missions et tâches effectuées,
- la détection de vos compétences clés et transférables,
- l'identification des préférences, intérêts, modes de fonctionnement, motivations et valeurs professionnelles.

Mais aussi **la dimension prospective** (qui concerne l'avenir) avec :

- l'exploration des métiers en lien avec vos ressources et aspirations,
- l'élaboration d'hypothèses de projets professionnels, recherches documentaires et réalisation d'enquêtes métier, hiérarchisation des projets,
- la restitution des enquêtes métier, synthèse des démarches effectuées, mise en valeur du projet principal et choix des projets alternatifs, analyse des contraintes et motivations liés au(x) projet(s), identification des étapes à mettre en œuvre pour leur réalisation.

3. Phase de conclusion :

Élaborer un plan d'action, et fixer les étapes de sa mise en œuvre.

Restituer une synthèse générale qui reprendra toutes les étapes de votre bilan.

Modalités pédagogiques

La liste ci-dessous est indicative et adaptable :

- Entretiens en face à face ou à distance (en visioconférence) ou mixte.
- Plateforme pédagogique accessible sur ordinateur, tablette et smartphone.
- Portefeuille de compétences.
- Exploration métiers.
- Tests de personnalité, d'intérêts professionnels, de valeurs professionnelles et d'estime de soi.
- Outils méthodologiques (matrice de décision, etc.).
- Ressources pédagogiques.

Suivi et évaluation

- Points réguliers pour prendre en compte vos commentaires et adapter le parcours si nécessaire.
- Évaluation de votre satisfaction : deux questionnaires de satisfaction vous seront remis, un à l'issue du bilan et un autre 6 mois après, au moment de l'entretien de suivi (questionnaire en ligne).
- Remise d'un certificat de réalisation d'un bilan de compétences.
- Suivi post bilan :
 - a. Dans les semaines suivantes : vous accompagner dans l'avancement de votre plan d'action afin de pouvoir vous conseiller en fonction des évènements et effectuer des ajustements si nécessaire.
 - b. 6 mois après : bilan et évaluation du taux de réalisation de votre plan d'action.